

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... Six mois... Trois mois... Postes : Un an... Six mois... Trois mois...

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAYAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

4 Décembre 1882.

Chronique générale.

Samedi, à la Chambre des députés, la discussion a été reprise sur le budget de l'instruction publique...

La moyenne des échecs au baccalauréat ès-lettres, dit le ministre de l'instruction publique, n'est pas, comme on l'a prétendu, de 80 0/0...

C'est la loi de 1850 qui a le plus contribué à ce résultat, en permettant aux jeunes gens de se présenter prématurément au baccalauréat...

Il est vrai qu'une réforme est nécessaire. Il faudra rendre aux élèves des juges compétents qui aient été témoins de leurs études...

Il n'est pas possible de rétablir la session d'avril, qui empêche les élèves de terminer utilement leur rhétorique et leur philosophie...

EMBARRAS DES COMMISSIONS SCOLAIRES.

Quand les jacobins votent une loi, ils n'ont pas coutume de s'inquiéter de son côté pratique.

Ayant voté l'instruction obligatoire, dans le but tout à fait spécial d'inculquer les principes républicains à la génération qui sort du maillot...

Et des commissions scolaires ont été créées pour faire comparaître les coupables.

Or, les jacobins n'avaient pas prévu que les difficultés se multiplieraient dans des proportions étonnantes.

La distance à parcourir pour atteindre l'école, la misère des parents qui ont besoin du travail de leurs enfants, voilà des obstacles presque insurmontables...

Les commissaires se trouvent dans le plus grand embarras, car on leur apporte des excuses auxquelles ils n'ont rien à répondre.

Certes, s'il n'y avait pas à reprocher au programme scolaire sa prétention de former les intelligences selon le moule étroit de la République, l'instruction obligatoire serait la chose par excellence.

Nous sommes les partisans déclarés de l'instruction pour tous.

Mais, en votant leur loi, — en admettant qu'elle soit bonne et libérale, — les jacobins n'ont-ils pas fait comme ces médecins qui prescrivent aux malades pauvres d'aller respirer l'air du Midi...

Pas pratiques, messieurs les républicains !

Ils ont cru qu'il suffisait de voter pour établir un nouvel état de choses suivant leur fantaisie.

C'est un vote dans l'eau.

Les commissions scolaires, inventées pour la coercition, ne font que constater les impossibilités.

Et ce que nous voyons à ce sujet se produit à propos de toutes les questions.

Qu'il s'agisse de l'armée, du commerce, des colonies ou des chemins de fer, c'est toujours la même imprévoyance.

Tout est subordonné à l'esprit de parti.

Rien de pratique.

Un groupe unique au Sénat. — Un certain nombre de sénateurs songent à réaliser au

point de vue de la famille... vous ne savez plus parler à vos sœurs, à votre mère...

Et des commissions scolaires ont été créées pour faire comparaître les coupables.

Or, les jacobins n'avaient pas prévu que les difficultés se multiplieraient dans des proportions étonnantes.

La distance à parcourir pour atteindre l'école, la misère des parents qui ont besoin du travail de leurs enfants, voilà des obstacles presque insurmontables...

Les commissaires se trouvent dans le plus grand embarras, car on leur apporte des excuses auxquelles ils n'ont rien à répondre.

Certes, s'il n'y avait pas à reprocher au programme scolaire sa prétention de former les intelligences selon le moule étroit de la République, l'instruction obligatoire serait la chose par excellence.

Nous sommes les partisans déclarés de l'instruction pour tous.

Mais, en votant leur loi, — en admettant qu'elle soit bonne et libérale, — les jacobins n'ont-ils pas fait comme ces médecins qui prescrivent aux malades pauvres d'aller respirer l'air du Midi...

Pas pratiques, messieurs les républicains !

Ils ont cru qu'il suffisait de voter pour établir un nouvel état de choses suivant leur fantaisie.

C'est un vote dans l'eau.

Les commissions scolaires, inventées pour la coercition, ne font que constater les impossibilités.

Et ce que nous voyons à ce sujet se produit à propos de toutes les questions.

Qu'il s'agisse de l'armée, du commerce, des colonies ou des chemins de fer, c'est toujours la même imprévoyance.

Tout est subordonné à l'esprit de parti.

Rien de pratique.

Un groupe unique au Sénat. — Un certain nombre de sénateurs songent à réaliser au

point de vue de la famille... vous ne savez plus parler à vos sœurs, à votre mère...

Et des commissions scolaires ont été créées pour faire comparaître les coupables.

Or, les jacobins n'avaient pas prévu que les difficultés se multiplieraient dans des proportions étonnantes.

La distance à parcourir pour atteindre l'école, la misère des parents qui ont besoin du travail de leurs enfants, voilà des obstacles presque insurmontables...

Les commissaires se trouvent dans le plus grand embarras, car on leur apporte des excuses auxquelles ils n'ont rien à répondre.

Certes, s'il n'y avait pas à reprocher au programme scolaire sa prétention de former les intelligences selon le moule étroit de la République, l'instruction obligatoire serait la chose par excellence.

Nous sommes les partisans déclarés de l'instruction pour tous.

Mais, en votant leur loi, — en admettant qu'elle soit bonne et libérale, — les jacobins n'ont-ils pas fait comme ces médecins qui prescrivent aux malades pauvres d'aller respirer l'air du Midi...

Pas pratiques, messieurs les républicains !

Ils ont cru qu'il suffisait de voter pour établir un nouvel état de choses suivant leur fantaisie.

C'est un vote dans l'eau.

Les commissions scolaires, inventées pour la coercition, ne font que constater les impossibilités.

Et ce que nous voyons à ce sujet se produit à propos de toutes les questions.

Qu'il s'agisse de l'armée, du commerce, des colonies ou des chemins de fer, c'est toujours la même imprévoyance.

Tout est subordonné à l'esprit de parti.

Rien de pratique.

Encore une conférence européenne. — Un échange très-actif de correspondances a lieu entre la France et l'Angleterre.

Le gouvernement de la Reine continue à ne pas formuler nettement ses vues sur le règlement de la question égyptienne.

Dans cette situation, la Russie, d'accord avec la France, paraît devoir prendre l'initiative de pourparlers avec les puissances européennes en vue de la réunion à bref délai d'une conférence internationale...

La Gazette de Lausanne annonce que le Grand-Conseil de Saint-Gall a voté le rétablissement de la peine capitale, précédemment abrogée.

Il est question, dit la France, de créer au ministère de l'intérieur une direction de la santé publique.

Le gouvernement qui nous a donné « l'ère pornographique » au lieu de « l'ère de prospérité », tant promise, tolère des publications de ce genre : « Les prêtres assassins ; » « La confession et les confesseurs ; » dans ce dernier opuscule on publie sous le titre : Les livres secrets des prêtres, les cas de conscience les plus délicats sur les actes d'immoralités.

C'est à peu près chaque jour qu'il nous faut signaler l'audace croissante avec laquelle les communards relèvent la tête. L'une des figures les plus hideusement féroces de la Commune était certainement Ferré, fusillé sur le plateau de Satory.

12 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE A JACQUES

PAR CHARLES DESLIS.

Nonobstant, la glace était rompue. On causa. Ce fut une occasion pour Henri de Marville de montrer de l'esprit. Il amusa les deux jeunes filles par une verve de bon goût, bien que, parfois un peu trop parisienne.

Sur un coup d'œil de leur frère, les deux jeunes filles, après un gracieux salut, s'éloignèrent.

— Est-ce que je suis allé trop loin ? demanda Marville avec une certaine inquiétude.

— Non, mais il était temps. C'est encore une des conséquences regrettables de la vie que tu mènes. Toujours au club, sur le turf, dans les coulisses, aux petits soupers, vous perdez le sens au moral

prends rien ! — Ah ! ça, mais !... se rebiffa Henri, tu me prends donc pour un imbécile ?

— Au contraire, tu as beaucoup d'esprit... mais comprends-tu la locomotive qui va l'emporter tout à l'heure ?

— Assez ! jeune Cléante, assez !... troisième sermon... — C'est juste. Mais c'est que je n'ignore pas ce que tu vauds. C'est que je t'aime...

— Je m'en aperçois ; qui aime bien châtie bien. — Allons, pas de rancune. Voilà qu'on sonne, allons déjeuner.

Sur le perron, on rencontra M. Aubertin. Cinq années de plus n'avaient pas courbé sa taille d'une ligne.

— Le beau père-noble ! avait murmuré Henri. Un portrait de famille, un ancêtre !

— Halte-là, mon bon ! lui dit Georges. Ceci ne se plaisante pas ; c'est le père.

Rien de cordial comme l'accueil du fabricant. C'était un de ces vieillards qui aiment la jeunesse, et savent promptement s'en faire aimer.

Les deux jeunes filles survenant, on se mit à table ; c'était le bon vieux Joseph qui servait.

Le repas fut des plus gais. Henri de Marville, bien qu'un peu gêné tout d'abord, se mit promptement à l'aise. Cette atmosphère patriarcale, la charme honnête et doux qui émanait des deux jeunes filles, tout exerçait sur lui comme une heureuse et saine influence.

— Je ratifie la proposition de mon fils. Si jamais vous songez à vous convertir au travail, revenez chez nous. Revenez-y quand même.

— Et souvent ! ajouta Georges. Ne m'as-tu pas dit que tu passerai la saison à Trouville ?

— Effectivement. A bientôt ?

Avec une émotion dont il ne se rendait pas compte, Henri serra la main du père. Le fils le reconduisit.

Sur la terrasse, à l'ombre d'un berceau de roses et de jasmin, les deux jeunes filles travaillaient à quelque ouvrage de broderie.

En recevant le salut d'Antoinette, le sourire de Zoé, d'où vient que le vicomte sentit son cœur battre ?

Quelques instants plus tard, au moment de

moire, et l'un des nombreux journaux communaux dit à ce propos :

« Ferré avait légué à la postérité le soin de sa mémoire et de sa vengeance. Sa mémoire plane aujourd'hui radieuse, au-dessus de toutes les calomnies répandues à profusion par les massacreurs de la presse sanglante, qui réclamèrent sa tête avec tant d'acharnement.

« Quant à sa vengeance, son heure sera celle où éclatera la Révolution pour laquelle nous combattons sans relâche, en tâchant de nous inspirer des exemples de l'héroïque victime de la réaction bourgeoise. »

Reportez-vous donc à quelques années en arrière. Qu'eussent dit ceux qui poussaient la France à la République, si l'on eût annoncé que la conséquence serait qu'on oserait tenir publiquement un pareil langage et que le gouvernement serait sans volonte ou sans pouvoir pour les réprimer.

On télégraphie de Clermont-Ferrand, le 28 novembre :

« Ont passé à Clermont-Ferrand deux cent cinquante hommes du 105<sup>e</sup> régiment de ligne. Ces hommes sont venus de Lyon pour renforcer la garnison de Riom en prévision des incidents auxquels pourrait donner lieu le procès des anarchistes de Montceau-les-Mines. »

#### L'INCIDENT DU TONKIN.

La presse anglaise se préoccupe attentivement de l'incident du Tonkin. L'*Economist* de Londres assure que la Chine a pris sérieusement en mains la cause de son vassal tonkinois. Elle rassemble des troupes dans l'Annam. Or, dit l'*Economist*, une puissance européenne qui veut combattre la Chine est contrainte de débarquer une armée à Shanghai ou sur les côtes les plus rapprochées de Pékin. L'*Economist* croit que n'importe quel cabinet français reculera devant les dépenses et les conséquences possibles d'une semblable entreprise.

Le gouvernement français, dit-il, est placé dans une position fort désagréable. Il est certain que ses agents sont entrés dans le Tonkin avec le plan bien arrêté d'annexer cet État. Il est également avéré que les Tonkinois ont invoqué le secours de la Chine, et que le gouvernement chinois a informé le gouvernement français que la Chine défendra le Tonkin et qu'elle attaquera les Français par la force s'ils ne se retirent pas de ce pays.

Si cette guerre avait lieu et que la France fût victorieuse, dit l'*Economist*, elle dicterait à la Chine des conditions de paix très-dures et peut-être livrerait l'empire à l'anarchie, ce qui nuirait considérablement à une des branches les plus importantes du commerce britannique. Si, au contraire, la France était repoussée (ce qui est très-possible, car les Chinois ont des armes de précision, une belle armée et un bon général), il arriverait de deux choses l'une : ou bien la Chine, enhardie par le succès, appliquerait à tous les

monter à cheval :

— Ah ! dis donc, Georges, de ces deux demoiselles, c'est la blonde, n'est-ce pas, qui est la sœur... c'est la brune qui est l'amie ?

— Pourquoi cette question ?

— Eh !... qui sait ?... Il est bon de savoir à quoi s'en tenir. Si, par malheur, j'allais devenir amoureux...

— D'Antoinette ?... oh ! je te le défends...

— Tu l'aimes donc ?

— Moi !... non !... non ! je te le jure...

— Soit !... Mais je l'ai observé, mathématicien, tu ne voudrais pas qu'un autre l'aimât ?

Henri partit en riant. Georges resta pensif.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

**LA GAZETTE D'ANJOU**, journal artistique, littéraire, illustré (2<sup>e</sup> année), a repris sa publication à l'ouverture de la saison théâtrale.

Cette année, la *Gazette d'Anjou* publie les photographies des principaux artistes de la troupe.

Prix du numéro sans photographie, 15 centimes; avec photographie, 25 centimes.

Européens son système d'exclusion et provoquerait une guerre avec l'Angleterre, ou bien les Français appelleraient à leur secours la Russie, qui serait trop heureuse de profiter de l'occasion d'intervenir. Une guerre franco-russe contre la Chine serait formidable et de conséquences difficiles à apprécier.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 2 décembre.

Les cours des rentes sont très-défaussés, mais les dispositions défavorables ont repris le dessus et c'est sous leur influence que s'effectue la liquidation des valeurs. Il reste acquis que le parti de la baisse a conservé ses positions et la prudence doit être désormais la ligne de conduite de tous les capitalistes.

Le 5 0/0, 114.60, 114.72 et 114.55; l'amortissable, 81, 80.97 et 81; le 3 0/0, 80.05, 80.22 et 80.10.

Les sociétés de crédit n'ont eu qu'un marché assez étroit.

La Banque de France reprend de 20 francs à 5,310.

La Banque de Paris est à 1,065.

Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,330.

Les dispositions des petits capitaux à l'égard des Obligations foncières et communales sont excellentes, on achète beaucoup de ces titres.

Le Lyonnais est assez bien tenu à 583. Ce cours, inférieur à la valeur réelle de l'actif social, est très-favorable pour les achats de l'épargne.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont très-recherchés à 530. La fusion de cette compagnie avec les Magasins de Paris sera bien accueillie de tout le haut commerce qui aura aussi affaire à une société puissante.

La Banque Centrale de Crédit est un de nos meilleurs établissements et qui est puissamment organisé pour rendre des services à tous les capitalistes. On recherche beaucoup les actions de cette société.

Le Suez est demandé à 2,365. Le Panama reste à 485.

Quelques ventes pèsent toujours sur les actions de nos chemins de fer : Lyon, 1,570; Midi, 1,165.

#### Chronique militaire.

Par décisions ministérielles du 27 novembre :

M. le général de brigade Savin de Larclause, commandant l'École supérieure de guerre, a été nommé aux fonctions de chef d'état-major du 13<sup>e</sup> corps d'armée, à Clermont-Ferrand.

M. le général de brigade Allan, commandant la 40<sup>e</sup> brigade d'infanterie, et les subdivisions de région de Caen, du Havre, de Falaise et de Lisieux, a été nommé au commandement de l'École supérieure de guerre à Paris.

Le fils cadet de l'empereur du Japon vient d'arriver à Paris.

Ce jeune prince arrive directement de Tokio, et a été retenu deux jours en quarantaine, au Frioul, près de Marseille.

Le fils du mikado doit entrer à l'École de Saint-Cyr, où il achèvera ses études militaires.

Le banquet du comité de classement de la cavalerie a eu lieu mercredi. Tous les inspecteurs généraux de la cavalerie y assistaient.

Le ministre de la guerre était accompagné de son officier d'ordonnance, M. de Miramon. Il avait, à sa droite, le général du Preuil, et, à sa gauche, le général Thornton. En face de lui était placé le général marquis de Galliffet, qui avait à sa droite le général Boério; à sa gauche, le général marquis d'Espeuilles.

Au dessert, le général de Galliffet a prononcé ces quelques mots :

« Il n'est pas dans nos usages de porter des toasts. Je ferai pourtant exception à cette règle pour remercier M. le ministre d'avoir pris chaleureusement la défense des Invalides. »

Le ministre de la guerre a remercié, à son tour, le général de Galliffet; puis il a ajouté :

« Je suis heureux de me trouver ici au milieu de camarades, à côté de du Preuil, qui fut mon chef; à côté de Thornton, mon compagnon d'armes. Messieurs, à la cavalerie ! »

A dix heures et demie, la réunion était terminée, et les convives se séparaient.

Jusqu'à présent les soldats bavarois recevaient par jour 750 grammes de pain; mais à dater du 4<sup>e</sup> décembre les manutentions

militaires ne fourniront plus que 500 grammes par jour et par tête, et les soldats touchent en argent le prix de la différence. Le ministre de la guerre a reconnu qu'il est désirable de varier un peu la nourriture journalière, et pour cette raison, il accorde au soldat un supplément de solde qui lui permettra de s'acheter d'autres aliments. On sait que le soldat allemand ne prend qu'un repas sur l'ordinaire et achète l'autre; la mesure en question permettra au soldat de bonifier ce second repas.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

Aujourd'hui, fête de sainte Barbe, patronne des mineurs, a eu lieu, à l'église Saint-Pierre, une messe pour l'ouverture du tunnel du chemin de fer de Saumur. Les ouvriers y assistaient.

Nous donnerons demain des détails sur cette cérémonie qui rappelle l'antique usage des corporations fêtant leur patron.

Depuis samedi, la Loire est en baisse.

Hier dimanche, à midi, elle était à 4<sup>m</sup> 40 à l'échelle du pont Cessart, en baisse de 20 centimètres.

Ce matin, on nous a communiqué la dépêche suivante :

« Orléans, 3 décembre, 1 h. 39, soir.

« On présume que la Loire atteindra à Saumur la cote de 4<sup>m</sup> 10 le 4 décembre, à 10 heures du matin.

« L'état actuel des affluents de la Loire permet de suspendre les avis quotidiens d'Orléans jusqu'à de nouveaux incidents. »

Aujourd'hui lundi, à midi, la Loire est à 4<sup>m</sup> 30.

Le temps est toujours détestable.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la première neige a fait son apparition dans notre contrée. La pluie, qui lui a succédé, a duré pendant toute la journée d'hier. Pas un moment de relâche.

Par suite, la foire, ouverte à Saumur depuis deux jours, présentait l'aspect le plus morne. Quelques promeneurs intrépides passaient devant les baraques, peu nombreuses, installées le long du quai, et c'est en vain que leurs propriétaires s'escrimaient à battre la grosse caisse.

Pendant une grande partie de la nuit dernière encore, la pluie n'a pas cessé, accompagnée d'un vent violent.

Dans les campagnes, c'est la ruine pour bon nombre de cultivateurs.

« Jamais, nous écrit l'un d'eux, on n'avait vu la terre aussi détrempée. »

Dans les terrains bas, les sillons conservent à peine leur forme et les engrais délayés par une pluie continue sont entraînés par les eaux. Que deviendront les semences mises en terre dans ces conditions ?

Le préjudice sera énorme pour les cultivateurs si durement atteints depuis quelques années. Les détails que nous fourniront nos correspondants sont navrants. Jamais les agriculteurs n'avaient été aussi éprouvés.

La persistance des pluies empêche d'ensemencer les champs et compromet les récoltes mises en terre. En beaucoup d'endroits, les labours sont impossibles et ailleurs les semences sont noyées dans une boue liquide qui empêche la germination; presque partout il faudra procéder à de nombreux semencements au mois de mars. Aussi la désolation est-elle générale dans nos campagnes.

#### INTENDANCE MILITAIRE.

Parmi les mutations qui viennent d'avoir lieu dans l'intendance militaire, nous remarquons les suivantes :

M. Dauvergne, sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe à Saumur, est désigné pour être employé à Cherbourg, en remplacement de M. Worms, lequel sera employé dans la division de Constantine.

M. Schuster, sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe dans la division de Constantine, est désigné pour être employé à Saumur.

M. Eudes, sous-intendant militaire de 4<sup>e</sup> classe à Angers, est désigné pour être employé à Rennes.

M. Laporte, sous-intendant militaire de

2<sup>e</sup> classe à Saint-Quentin, est désigné pour être employé à Angers.

M. Bouteiller, sous-intendant militaire de 4<sup>e</sup> classe à Tours, est désigné pour être employé à Bourges.

M. Ratié, sous-intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe dans la division d'Oran, est désigné pour être employé à Tours.

M. Hélot, sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe à Bourges, est désigné pour être employé à Poitiers.

M. Barbat du Closel, sous-intendant militaire de 2<sup>e</sup> classe à Sedan, est désigné pour être employé au Mans.

#### ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Dimanche prochain, l'Association artistique donnera un Grand Concert extraordinaire dans lequel figureront : M. Arthur Coquard, compositeur; A. Haspelmans, harpiste; A. Quirot, baryton du Théâtre-Lyrique, et les chœurs de la Société Sainte-Cécile d'Angers et de l'Orphéon de la Possonnière.

Nous publierons le programme de cette fête musicale.

#### LES MAITRISES DES CATHÉDRALES.

On sait qu'une discussion fort intéressante a eu lieu dernièrement à la Chambre au sujet des Maîtrises des cathédrales, que M<sup>r</sup> Freppel a défendues avec son talent habituel. Voici un passage de son discours qui touche particulièrement à la question musicale, et que reproduit *Angers-Revue* dans son dernier numéro :

« Comment ! vous venez nous dire que la musique religieuse, cette branche si noble, si féconde, si importante de l'art, est un luxe inutile !

Vous venez nous dire que les services rendus au grand art par les maîtrises et par les bas-chœurs des cathédrales sont de pures illusions ! Vous avez donc singulièrement oublié l'histoire de la musique ?

Messieurs, veuillez me donner encore cinq minutes d'attention, et vous voterez le crédit, j'en suis sûr.

Vous avez donc oublié, monsieur le rapporteur, que, sans la maîtrise de la cathédrale de Vienne et son maître de chapelle Reuter, nous n'aurions pas eu l'immortel Haydn, l'auteur de ces magnifiques poèmes de la *Création* et des *Saisons*.

Vous avez donc oublié qu'avant de devenir l'illustre compositeur que tout le monde sait, Lesueur avait été enfant de chœur à la cathédrale d'Amiens et maître de chapelle de Notre-Dame de Paris ?

Vous avez donc oublié que Boieldieu, Cherubini, Sébastien Bach, Haendel et l'incomparable Mozart lui-même ont été des maîtres de chapelle, et que c'est dans ces établissements qu'ils se sont formés, qu'ils se sont exercés aux règles de l'harmonie et de la mélodie; qu'ils ont puisé cette science profonde, cette richesse, cette largeur, cette pureté de style qui distinguent leurs compositions ?

Vous avez donc oublié que notre illustre Gounod lui-même a préléudé par six années de maîtrise de chapelle aux productions d'un talent qui semble inépuisable ? Vous avez donc oublié toutes ces choses ?

Messieurs, je n'insiste pas. Tout cela est connu de quiconque a la moindre teinture de l'art musical. Si c'est pour des motifs pareils que vous allez supprimer les allocations accordées aux maîtrises et aux bas-chœurs des cathédrales, demain, messieurs, cette suppression sera accueillie dans le monde artistique, plus encore que dans le monde religieux, je ne dirai pas avec une profonde surprise, mais avec une véritable stupefaction.

Vous serez traités de Vandales par les musiciens !

Cela n'ajoutera rien à la considération de cette Chambre.

Messieurs, on dit qu'Orphée, — c'est bien vieux, il est vrai ! — avec sa lyre parvenait à apprivoiser les tigres et les lions.

*Dictus ab hoc lenire tigres rabidosque leones.*  
Puisse du moins la musique, à défaut de la religion, obtenir auprès de vous le même succès, bien que le vers d'Horace ne reçoive pas ici toute son application !

#### POITIERS.

Les journaux de cette ville nous apprennent une douloureuse nouvelle. M. Guiot de la Rochère, vice-président du Conseil général de la Vienne, un des hommes les plus

généralement estimés et aimés du département, est mort dans la nuit de jeudi à vendredi, à l'Isle-Jourdain, après une longue et pénible maladie.

Les obsèques de M. Guio de la Rochère ont eu lieu aujourd'hui même, à l'Isle-Jourdain.

Tours.

Sous le titre : « Un désotant du Cirque », nous lisons dans l'Indépendant d'Indre-et-Loire :

« Les journaux de Poitiers parlent d'un individu « se disant prêtre » et qui aurait fait dans la ville de Loudun un scandale profondément regrettable.

Voici d'ailleurs les réflexions de nos confrères.

(Nous avons publié ces réflexions dans notre dernier numéro.)

Cet individu, nous inclinons à le croire, n'est pas le désotant Stérin qui est venu vendredi soir, au Cirque, faire une conférence annoncée à grand renfort de caisse.

Ce monsieur « prêtre » avait réussi, malgré les nombreuses affiches apposées sur nos murailles et la réclame des journaux dévoués à sa personne, à réunir 480 personnes dans la salle, dont 42 femmes, y compris la sienne bien entendu. Ce citoyen désotant, comme bien l'on pense, a jeté sa robe pour prendre femme ; c'est le mobile de tous les défréqués.

M. Stérin est un « prêtre » orgueilleux et qui cherche, en brûlant ce qu'il a adoré, à faire du bruit autour de son nom, et surtout à remplir sa sacoche. Il n'a pas réussi vendredi soir ; à peine a-t-il fait ses frais. Ce n'est pas étonnant, car au lieu d'être un orateur, M. Stérin est une nullité dont les phrases creuses invitent au sommeil. Nous ne nous arrêterons pas à rappeler ici les sottises débitées par cet alluciné, il nous suffit de dire que les spectateurs n'ont même pas attendu pour déguerpir la fin de la conférence.

Le vœu exprimé par M. Stérin, et c'est là le but de son tour de France, est celui-ci : « Espérons, messieurs, que bientôt, dans toutes les églises catholiques, nous entendrons chanter, non ces chants vulgaires que vous connaissez, mais l'immortelle *Marseillaise*, ce chant merveilleux et patriotique. »

Ainsi-soit-il. »

On voit que c'est toujours le même boniment que le triste sire s'en va débiter sur maints tréteaux. Le Cirque de Tours convenait parfaitement à ce pire d'une nouvelle espèce. C'était mieux qu'à Saumur, où l'on avait mis gracieusement la salle de la Mairie à sa disposition.

On nous rapporte le fait suivant qui s'est passé, il y a une huitaine de jours, dans une commune suburbaine de notre ville : C'était au retour du marché d'Azay-le-Rideau. Un brave meunier ramenait sa femme sur une voiture à âne. En passant sur un pont trop étroit, l'équipage versa, et, femme, âne et voiture furent précipités dans la rivière, assez profonde en cet endroit.

Que fait notre homme ? Il se jette à l'eau sans hésiter, et parvint, après d'héroïques efforts, à sauver son âne.

Quant à sa femme, entraînée par le courant, elle allait infailliblement périr, lorsqu'un passant, témoin de l'accident, se jeta tout habillé dans la rivière et fut assez heureux pour la repêcher et l'amener sur la berge.

Au dernier moment, nous apprenons avec plaisir que la femme et l'âne se portent bien. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Blois.

On lit dans le Journal de Loir-et-Cher :

« Les conseillers municipaux qui assistaient dimanche à la représentation de *Tété de Linotte* ont eu un succès sur lequel ils ne comptaient pas.

Il fait nuit, un des personnages de la pièce qui rentre chez lui raconte que l'obscurité est complète, qu'il n'y a de gaz nulle part, qu'il a failli se casser le cou, et il s'étonne :

— Du reste, avec un conseil municipal comme le nôtre !... »

La salle tout entière, prenant le mot au

vol, l'a souligné par d'énergiques et longs applaudissements.

Les têtes qui garnissaient le devant de la loge municipale (entrées gratuites) ont disparu pour quelque temps. »

A Saumur, des applaudissements avaient également accueilli ce même passage.

Théâtre de Saumur.

Aujourd'hui lundi, représentation de l'opérette bouffe de M. Louis Varney, les *Mousquetaires au couvent*.

Ce sera le huitième ouvrage lyrique donné à Saumur, depuis deux mois, par la troupe de MM. Pellin et Serin.

Les autres opéras déjà représentés sont : Si j'étais Roi, le Maître de Chapelle, la Fille du Tambour-Major (2 fois), le Postillon, le Chalet, Lalla-Roukh, Bonsoir M. Pantalou.

A ce sujet, il ne peut-être pas sans intérêt, non-seulement pour le public, mais encore pour la direction actuelle, de connaître la liste complète des opéras joués à Saumur pendant les six dernières années, sous les directions Chavannes, Boulanger et Roubaud.

1876-1877. — DIRECTION CHAVANNES. La Dame blanche, les Noces de Jeannette (2 fois), la Fille du Régiment, le Maître de Chapelle, les Mousquetaires de la Reine, la Fille de M<sup>lle</sup> Angot (2 fois), l'Ombre, le Domino noir, Mignon, le Songe, La Petite Mariée (2 fois), Faust, Giralda, Lara.

1877-1878. — MÊME DIRECTION. Le Songe, le Maître de Chapelle, le Nouveau Seigneur, la Traviata (2 fois), le Postillon, Maître Pathelin, les Cloches de Corneville (3 fois), Mignon, le Sourd, le Moulin joli, le Mariage aux lanternes, la Favorite, Hamlet, le Trouvère, Carmen, l'Étoile du Nord, la Marjolaine, le Pré aux Clercs, Philémon et Beaucis, Lucie (ces deux dernières par des troupes de passage).

1878-1879. — MÊME DIRECTION. Lucie, le Maître de Chapelle, Bonsoir voisin, la Traviata, le Chalet, les Cloches de Corneville (3 fois), Fra-Diavolo, la Grande-Duchesse (2 fois), Faust, la Fille de M<sup>lle</sup> Angot (2 fois), la Reine Topaze (2 fois), la Favorite, le Postillon, la Petite Mariée, le Voyage en Chine, le Barbier, Madame Favart, l'Ombre, Mignon, Giroflé-Girofla (cette dernière par une troupe de passage).

1879-1880. — MÊME DIRECTION. Si j'étais Roi, le Trouvère, la Dame blanche, les Noces de Jeannette (2 fois), les Brigands, Mignon, la Favorite, Charles VI, le Petit Duc (2 fois), le Pré aux Clercs, les Dragons de Villars, l'Étoile du Nord, Galathée, la Juive, la Périochiole, la Muette de Portici, l'Ombre.

1880-1881. — DIRECTION BOULANGER. Le Barbier, la Fille du Tambour-Major (6 fois), Faust, Mignon, les Mousquetaires de la Reine, le Voyage en Chine, Paul et Virginie, les Mousquetaires au couvent (3 fois), Martha, Lucie, le Petit-Duc, les Cloches de Corneville (cette dernière par une troupe de passage).

1881-1882. — DIRECTION ROUBAUD. La Dame blanche, la Favorite, le Petit-Duc, la Fille du Régiment, les Cloches de Corneville (2 fois), Rigoletto, Faust, la Mascotte (3 fois), Mignon, le Chalet, la Traviata, les Contes d'Hoffmann, le Jour et la Nuit (2 fois), Si j'étais Roi, la Juive, le Trouvère (cette dernière par une troupe de passage).

Une chose à remarquer dans cette liste, c'est que *Mignon* a été jouée régulièrement une fois chaque année, tandis que le *Domino noir* n'a pas été donné depuis six ans, le 26 décembre 1876.

Publications de mariage.

Pierre-Marie Lebeau, menuisier, de Chantenay (Loire-Inférieure), et Hermance Partant, couturière, de Saumur.

François Lefèvre, carrier (veuf), de Souzay, et Marie Bretignol, sans profession (veuve), de Saumur.

Faits divers.

UN TUNNEL SOUS L'OcéAN.

Le tunnel de la Manche paraissant devoir être renvoyé aux calendes grecques, par suite des craintes singulières de l'Angleterre, nos ingénieurs ont pensé qu'il nous fallait absolument un tunnel sous l'Océan, et on annonce qu'il sera présenté aux Chambres, à très-bref délai, un projet de chemin de fer, reliant l'île d'Oléron au continent, et dont une partie doit nécessairement passer sous la mer.

Cette ligne partirait de l'extrémité de la ligne en construction de Tonnay-Charente à la pointe de Chapus, elle gagnerait l'île au moyen d'un tunnel de 2,530 mètres de longueur, et, au sortir du tunnel, en face du village d'Hors, se prolongerait et desservirait les centres les plus importants de l'île.

L'île d'Oléron, la plus grande de France, sur l'Ouest, compte environ vingt mille habitants, sa superficie est de vingt-cinq mille hectares, son commerce de vins et de sels atteint annuellement une moyenne de seize millions de francs.

Aussi les moyens de communication dont cette île dispose, sont-ils complètement insuffisants.

Déjà les conseils municipaux de l'île, réunis en session extraordinaire, ont émis des vœux et voté des fonds en faveur du projet, et la déclaration d'utilité publique est vivement attendue.

Le *Figaro* rappelle que le citoyen Johannard, qui vient de mourir, fut le type le plus fantaisiste de la Commune.

Johannard avait exercé la profession de feuillagiste.

Un jour, Raoul Rigault le voulut faire fusiller, parce qu'il avait trouvé de lui cette note au bas des déclarations de la Commune :

« En avril ou en *Ranvier*, quand les *Jourde* s'allongent, on voit les *Amouroux* se promener dans la *Vallée* ou près *Delescluz* ; s'ils ont le *Groussel* garni, on les voit *Assy* sur le *Verdure* ou *Courbet* sur la voie *Avouis*, manger des *Gambens*, des *Eudes* sur le plat sans *Miot* dire. »

Une autre fois, étant commandant du 400<sup>e</sup> bataillon de marche, il remarqua qu'un de ses hommes titubait de façon exagérée.

— Eh bien ! l'ami, lui demanda-t-il, qu'avons-nous donc ce matin ?

— Je crois que j'ai pris un canon de trop.

— Oh ! oh ! un canon ! répliqua Johannard, dites une batterie ?

Raoul Rigault avait peut-être raison de se montrer sévère à l'égard du citoyen Johannard.

Tant de calembours méritaient un châtiement.

Il paraît qu'en Allemagne la beauté est un capital considérable pour les jeunes filles qui n'en ont pas d'autre. Dernièrement, à Lunebourg, une jeune et jolie laitière, après avoir porté du lait dans une riche maison bourgeoise, s'était arrêtée dans le jardin pour admirer les fleurs du parterre.

Le chien de la maison crut à un attentat à la propriété. Il se jeta sur la laitière et lui mit la figure en lambeaux.

Transportée à l'hôpital, la pauvre fille dut se résigner à voir le chirurgien lui coudre le visage pour réunir les chairs.

Le père de la blessée, outre les frais de maladie et le temps perdu, demande une indemnité de 40,000 fr. pour la perte de beauté de sa fille.

Le propriétaire du chien trouve cette indemnité exagérée. Si les parties ne parviennent pas à s'entendre, le tribunal de Lunebourg jugera, et la cour suprême de Leipzig sera appelée à fixer la jurisprudence allemande sur ce point.

Le Jeune Age illustré.

Nous recommandons à nos lecteurs le beau petit journal *LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ*, publié sous la direction de M<sup>lle</sup> Lérida Geoffroy, et qui va entrer dans sa troisième année le 1<sup>er</sup> janvier prochain.

Rédaction variée, gravures dessinées par les artistes en vogue, il a tout pour plaire à l'œil, comme pour parler à l'intelligence et au cœur.

Nous voudrions le voir dans toutes les familles, où il serait pour les enfants un ami sûr, un causeur instruit et aimable, un guide de bonne éducation, d'ordre, d'amour du travail.

Nous le signalons aussi aux écoles et aux pensions, à cause de ses concours de dessin, musique, devinettes, couture, compositions littéraires qu'il a établis et qui sont sa propre spécialité. Les vainqueurs reçoivent comme prix, à leur choix, de beaux livres ou de beaux jouets d'enfants.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ peut s'offrir comme cadeau de Noël ou d'Étrennes, soit par un abonnement d'un an ou par le beau volume formé par chacune de ses deux années d'existence : Abonnement d'un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr.

Volontés des années 1881 et 1882, plus de 600 pages chacun, nombre infini de gravures, riche cartonnage, tranches dorées, 15 fr.

S'adresser aux bureaux du JEUNE AGE ILLUSTRÉ, 76, rue des Saïnt-Pères, à Paris.

Théâtre de Saumur.

Direction de MM. GASPARD PELLIN et PAUL SERIN

LUNDI 4 décembre 1882.

LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Paul Ferrier et Jules Prével, musique de Louis VARNEY.

Distribution :

Brissac.....	MM. Gehleyus.
Bridaine.....	Lamy.
Gontran.....	F. Constance.
Le gouverneur.....	Isaac.
Rigobert.....	Charpenay.
Pichard.....	Rivenez.
Langlois.....	Guilbert.
Farin.....	Asmiro.
Premier moine.....	Godivier.
Deuxième moine.....	Donval.
Simonne.....	M <sup>lle</sup> Danglade.
Marie.....	L. Monard.
Louise.....	Marie Soll.
La supérieure.....	Canterello.
Sœur Opportune.....	Bonnaud.
Jacqueline.....	Forest.
Jeanneton.....	Grosceour.
Claudine.....	Suelle.
Margot.....	Provisi.
Agathe.....	Lamy.

Bureaux, 7 h. 1/2 ; rideau, 8 heures.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 3 décembre 1882.

Versements de 100 déposants (17 nouveaux), 41,787 fr. 19 c.

Remboursements, 7,248 fr. 27 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrauld, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

Le *Magasin pittoresque*, arrivé à sa cinquantième année, inaugure une nouvelle série le 1<sup>er</sup> janvier prochain. Il paraîtra deux fois par mois ; les 24 livraisons de l'année formeront un fort volume, tiré sur beau papier. Il n'y a plus à louer cette publication : un succès d'un demi-siècle est le meilleur des éloges.

Le *Magasin pittoresque* est resté ce qu'il était au début : Une lecture de famille, dans le sens le plus vrai et le plus large du mot. Art, littérature, morale, sciences, les sujets les plus divers y sont traités à un point de vue élevé, sous une forme toujours simple.

Le *Magasin pittoresque* est rédigé, sous la direction de M. Edouard CHARTON, par une réunion de membres de l'Institut, de savants, de professeurs, etc. Les articles spéciaux sont confiés à des hommes compétents. Les illustrations sont exécutées par nos meilleurs dessinateurs, par nos graveurs les plus habiles.

Abonnement d'un an : Paris 10 fr. — Départements, 12 fr. Union postale, 13 fr.

BUREAUX : 29, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS.

Vieilles faïences d'Italie et de Delft, à vendre chez M. LIVRANI, 15, rue Saint-Jean, Saumur.

Boisson fortifiante. — Pour qu'un médicament devienne en peu de temps populaire, il doit remplir deux conditions : la première, que son utilité et que son efficacité soient proclamées par les heureux effets qu'il produit ; la seconde être à la portée de toutes les bourses. Le *FRA BRAVAIS* remplit ces deux conditions, son emploi journalier dans toutes les familles où il y a prédisposition à l'anémie et à la chlorose, la facilité avec laquelle ces gouttes concentrées (cinquante gouttes pour un litre d'eau) se mêlent à un liquide quelconque, constituent la boisson la plus hygiénique et reconstituante dans les centres où il y a agglomération d'individus, enfin son prix modique le met à la portée de toutes les bourses, puisqu'un flacon de 5 fr. suffit pour 35 à 40 jours de traitement.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C<sup>ie</sup>, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Épiciers. (346)

**LES ALMANACHS POUR 1883.**

L'Almanach est le livre de tous; celui que le paysan consulte à chaque instant pour savoir l'heure de la lune et le jour de la foire; le marin, pour connaître l'époque de la grande marée, l'ouvrier, pour lire des historiettes, l'homme de loisir pour se délasser. Aussi, chaque année, ce petit livre se répand par millions d'exemplaires, qui se débitent aux vitaines des libraires, parfois même des cabarets, qui se colportent dans les foires, et se donnent en cadeau d'étrennes.

Il y a donc là un moyen de faire le bien que les hommes de principes et de foi ne doivent pas négliger; car les ennemis de l'Eglise se font de l'Almanach une arme funeste et meurtrière.

Parmi les Almanachs utiles, nous signalons avec confiance aux hommes de bien les Almanachs du *Laboureur*, de *l'Atelier*, du *Soldat*, du *Marin* et du *Coin du feu*, qui s'adressent à toutes les catégories de lecteurs, aux petites bourses comme aux grosses. Si, pour les répandre, nous avions l'énergie et l'ardeur des protestants, des libres-penseurs, des francs-maçons; si nous les vendions dans les foires, chez les libraires; si nous les donnions à prix réduit, ou même gratuitement, il s'en placeraient bien vite un nombre considérable d'exemplaires et le bien se ferait sur une vaste échelle.

Ces Almanachs se vendent à Paris, 6, rue Furstemberg.

**L'ATELIER. — LE LABOUREUR. — LE SOLDAT. — LE MARIN**, 25 cent. l'exemplaire, 35 cent. par la poste. — 1 fr. 80 c. la douzaine, 2 fr. 80 c. par la poste.

**LE COIN DU FEU**, 50 cent. l'exemplaire, 65 cent. par la poste. — 3 fr. 60 c. la douzaine 4 fr. 60 c. par la poste.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>,  
rue Jacob, 56, A PARIS.

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>ie</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1<sup>re</sup> édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4<sup>e</sup> édition, avec une gr. colorie chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

FAVEUR SPÉCIALE  
ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU

DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

**LANTERNE D'ARLEQUIN**

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la *Lanterne d'Arlequin* est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la *Lanterne d'Arlequin*, rue Richelieu, 13, à TOURS.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.  
Classe 66.

**MÉDAILLE D'ARGENT.**

**COFFRES-FORTS**

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leur serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Notis sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Hafner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 DÉCEMBRE 1882.**

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Clôture préc <sup>de</sup>		Dernier cours.	Clôture préc <sup>de</sup>		Dernier cours.	Clôture préc <sup>de</sup>	
3 %	80 15	80 »	Nord	1900	1870 »	OBLIGATIONS		
3 % amortissable	81	80 90 »	Orléans	1257 50	1250 »	Dép. de la Seine, emprunt 1857		
4 1/2 %	109 25	109 50 »	Ouest	780	775 »	Bons de liquid. Ville de Paris		
5 %	114 50	114 45 »	Compagnie parisienne du Gaz	1550	1545 »	Obligations communales 1879		
Obligations du Trésor	506	507 »	Canal de Suez	3975	3975 »	Obligat. foncières 1879 3 %		
Obligations du Trésor nouvelles	514	512 »	C. gén. Transatlantique	420	440 »	Est		
Bons de liq. départementaux	530	526 »	OBLIGATIONS.			Midi		
Banque de France	5400	5290 »	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Nord		
Comptoir d'escompte	1000	1005 »	— 1865, 4 %			Orléans		
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1335	1320 »	— 1869, 3 %			Ouest		
Crédit de France	110	85 »	— 1871, 3 %			Paris-Lyon-Méditerranée		
Crédit mobilier	390	405 »	— 1875, 4 %			Paris-Bourbonnais		
Est	727 50	730 »	— 1876, 4 %			Canal de Suez		
Paris-Lyon-Méditerranée	1575	1565 »						
Midi	1170	1175 »						

**GARE DE SAUMUR.**

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — matin (s'arrête à la Poissonnière)  
8 — 56 — matin, omnibus-mixte.  
1 — 25 — soir,  
3 — 39 — — express.  
7 — 15 — — omnibus.  
10 — 36 — — (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.  
8 — 21 — — omnibus.  
9 — 37 — — express.  
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.  
4 — 34 — — omnibus.  
10 — 34 — — express-poste.  
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Étude de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
**LES IMMEUBLES**

Ci-après désignés,  
Appartenant à M<sup>me</sup> veuve Borit.

1<sup>o</sup> — Un bois taillis, situé au canton des Brûlons, commune de Cizay, contenant 5 hectares 5 ares, joignant au midi la grande route de Montreuil à Doué, au levant le chemin du Vaudelnay à l'Abbaye-d'Asnières et au nord M<sup>me</sup> de Grandmoulin.

2<sup>o</sup> — 46 ares de terre, situés proche le cimetière de Méron, joignant la route de Méron à Panreux.

3<sup>o</sup> — Un pré, nommé le Pré-de-la Chappe, contenant 1 hectare 82 ares, situé commune de Méron, joignant au levant le marais du Brillault, au nord M. Martin et au couchant M. Dilly.

4<sup>o</sup> — Un morceau de vigne, nouvellement planté, mis en rang avec fils de fer, situé à la Caterne ou Butte-Chariot, contenant 2 hectares et joignant au nord la route de Montreuil à Méron, au midi et au couchant M. Charier.

5<sup>o</sup> — Et divers morceaux de vignes, situés commune de Montreuil, des deux côtés de la route de Montreuil à Loudun.

Tous ces immeubles sont en parfait état.

On accordera toutes facilités pour les paiements.  
S'adresser, pour traiter et avoir des renseignements, soit à M. FORGET, expert à Montreuil, soit à M<sup>e</sup> HACAULT, dépositaire des titres de propriété.

**A VENDRE**  
D'OCCASION

Un joli panier-duc et une paire de harnais.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE demande un petit clerc sachant bien lire et écrire.

Étude de M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire à Saint-Clement-des-Lévées.

**A VENDRE**  
**UNE BELLE PROPRIÉTÉ**

Située au bourg de Saint-Clement-des-Lévées, occupée actuellement par M. Barraut;

Comprenant: maison de maître, servitudes et jardin, d'une superficie de quatre-vingts ares.

Pour traiter, s'adresser, soit à M<sup>me</sup> DE LAAGE, propriétaire à Angers, rue Saint-Joseph, 39, soit à M<sup>e</sup> DEGREZ, notaire. (676)

**A LOUER**  
Pour la Saint-Jean 1883,

**UNE BELLE MAISON**

Située à Brézé,

Actuellement occupée par M. Lecompte, notaire.

Cour, servitudes et jardin bien arboré.

S'adresser à M. GAUTIER, propriétaire à Brézé. (650)

**A VENDRE**  
OU A ARRENTER

**UNE MAISON**

Avec Jardins,

Située à Saumur, rue Notre-Dame, n<sup>o</sup> 55.

S'adresser à M. BAILLET, même rue.

**A VENDRE**  
**UN BON CHEVAL**

Agé de six ans, très-doux, parfaitement dressé, s'attelle et se montant.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un domestique agé d'une trentaine d'années.

S'adresser chez M. Louis DUVAU, négociant à Varrains. (626)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

**ADJUDICATION**  
DE DIVERSES  
**FOURNITURES**

Pour l'Atelier d'Arçonnerie de Saumur.

Le lundi 18 décembre 1882, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, par groupe, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après, à faire pendant l'année 1883 :

- 1<sup>o</sup> GROUPE. — Métaux.
- 2<sup>o</sup> GROUPE. — Fers et tôles.
- 3<sup>o</sup> GROUPE. — Fil de fer.
- 4<sup>o</sup> GROUPE. — Charbons.
- 5<sup>o</sup> GROUPE. — Ingrédients divers.
- 6<sup>o</sup> GROUPE. — Tissus.
- 7<sup>o</sup> GROUPE. — Bois divers.
- 8<sup>o</sup> GROUPE. — Cuirs divers.
- 9<sup>o</sup> GROUPE. — Accessoires de sellerie.
- 10<sup>o</sup> GROUPE. — Objets de quincaillerie et outils.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, à Saumur, et au bureau de l'officier d'administration comptable de l'Arçonnerie, où le public sera admis à en prendre connaissance, ainsi que des pièces exigées pour concourir à l'adjudication.

Le Sous-Intendant militaire, DAUVERGNE. (654)

**AFFAIRE INDUSTRIELLE**

DE 1<sup>er</sup> ORDRE.

DEUX BREVETS S. G. D. G.

Objet de consommation quotidienne et forcée.

Avec 150,000 francs dont le bailleur gardera l'entière propriété et la gestion, on peut gagner, bénéfices nets parfaitement justifiés, 250 francs par jour. — S'adresser à M. COURROT, 279, avenue de Paris, à Saint-Denis (Seine). (677)

ON DÉSIRE trouver un homme pour cultiver à moitié un vaste jardin. S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

**M. SARGET-GIRAULT**

Propriétaire des **MAGASINS de la PAIX**

Situés rue d'Orléans, à Saumur,

Informe sa nombreuse clientèle, que le faux bruit qui a été répandu qu'il quittait les affaires est dénué de tout fondement.

Il profite de cette occasion pour rappeler à sa clientèle qu'elle trouvera comme par le passé, dans ses magasins, un choix considérable de toutes les Marchandises ET A DES PRIX QUI DÉFIENT TOUTE CONCURRENCE.

**DAVEAU, DOREUR**

Rue du Puits-Neuf, 14, SAUMUR.

**VENTE AUX PRIX DE FABRIQUE**

De GLACES nues, encadrées et à vitrage

POUR DEVANTURES DE MAGASINS.

Gravures Françaises, Anglaises et Aquarelles, aux prix des Éditeurs.

Dorures de Cadres et d'Appartements, tarifées au mètre.

Demander le Tarif.

**LA GOUTTE ET LES RHUMATISMES**

Sont complètement guéris par la

Ouate anti-rhumatismale du D<sup>r</sup> Pattison.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de 2 fr. et de 1 fr., chez M. A. NORMANDINE, pharmacien à Saumur, 11 et 13, rue Saint-Jean, et dans toutes autres pharmacies.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le